

ADMINISTRATION
4, rue Paradis, 4
ADRESSER MANDATS ET COMMUNICATIONS
A M. L'ADMINISTRATEUR
ANNONCES
A LYON : AGENCE FOURNIER
Rue Confort, 14
A PARIS : AGENCE HAVAS
Place de la Bourse, 8

L'ECHO DE LYON

JOURNAL REPUBLICAIN INDEPENDANT

REDACTION
48, rue de la République, 48
LES MANUSCRITS NON INSERES
NE SONT PAS RENDUS
ABONNEMENTS
RHONE
ET DEPARTEMENTS LIMITROPHES
3 mois, 5 fr.; 6 mois 10 fr.; 1 an, 18 fr.
AUTRES DEPARTEMENTS
3 mois, 6 fr.; 6 mois, 12 fr.; 1 an, 22 fr.

Pour répondre au désir d'un grand nombre de nos lecteurs, nous publierons régulièrement tous les samedis, à partir de demain, la Chronique militaire de notre collaborateur L..., dont on a pu apprécier la haute compétence sur toutes les questions intéressant l'armée.

AUJOURD HUI :
Un complot anarchiste.
Une exécution à Caen.

LES LIBERTÉS

Nous venons de recevoir un programme des républicains libéraux du IV° arrondissement (Croix-Rousse). On sait que, maintenant, républicain libéral signifie tout simplement ex-conservateur. Ce programme nous arrive juste au même moment où la ligue, la fameuse ligue pour la revendication des libertés publiques fait à nouveau parler d'elle. Il faut supposer que l'une n'est pas étrangère à l'autre. Tout se tient en ce bas monde, surtout les expéditions politiques de messieurs les ex-conservateurs. Cette ligue dont le prospectus fut accueilli, il y a quelques mois, avec une douce hilarité par tous les républicains — non libéraux, — cette ligue n'est pourtant pas, on le voit, tout à fait morte à la suite des premiers coups qu'elle a reçus; elle a vivifié, en attendant sans doute les vacances parlementaires pour qu'on s'occupe d'elle, pour qu'elle puisse faire entendre sa voix; mais il ne sera probablement pas long, ce semblant d'existence qu'elle vient d'affirmer, car, dès sa première manifestation sensationnelle, la ligue montre plus complètement encore ce qu'elle est : une association de réactionnaires déguisés en républicains et tenant un langage faux, insinuant, « papillard ».

C'est M. Etienne Lamy, ancien député du Jura, qui s'est chargé, dans une conférence faite à Bordeaux, de soumettre au corps électoral français les desiderata de la société dirigée par M. David, auteur de brochures où les meilleurs républicains furent vilipendés. M. Etienne Lamy est un de ces écrivains et orateurs incolores qui font la joie de la Revue des Deux Mondes et des salons orléanistes en donnant à leurs écrits sur les choses de ce temps un caractère très singulier : ces gens-là se flattent d'être plus « avancés », plus indépendants que qui que ce soit, tout en déplorant les mœurs et les événements du jour!... Ils n'ont pas le courage d'avouer qu'ils songent à un retour vers le régime passé, mais ils veulent accommoder à « la sauce » de ce passé la société moderne. Tout le discours de M. Etienne Lamy à Bordeaux porte la marque de ce détestable esprit de dénigrement auquel ne s'ajoute aucune indication d'une réforme sociale vraiment franche et progressiste. Le programme de la ligue y est exposé en des phrases nuageuses « d'économiste distingué », sous le voile d'une théorie assez compliquée pour que le petit peuple, baillant d'admiration devant le « monsieur qui cause si bien », soit trompé par cette somnifère éloquence. La thèse de la ligue est que nous n'avons plus de libertés : c'est depuis longtemps entendu; l'Etat a tout absorbé. Il est banquier, instituteur, journaliste,

courtier électoral... Cela est fort juste, n'est-ce pas, car les amis de M. David sont bien persécutés sous ce régime d'Etat? Ils n'ont point pu faire l'Union générale; ils ne peuvent enseigner le mépris des lois de la République dans leurs catéchismes; ils ne peuvent écrire mille injures contre leurs adversaires politiques; ils ne peuvent soutenir leurs candidatures? Non, tout cela, ce n'est pas de la liberté. On sent trop encore, malgré cela, l'action de l'Etat, le pelé, le galeux d'où vient le mal : il faut donc que les citoyens possèdent plus de droits individuels et qu'ils demandent la protection sociale plutôt à une association conclue entre eux qu'à des représentants de ce pouvoir oppresseur. — En un mot, il faut encourager les initiatives — individuelles et corporatives.

Nous y voilà; nous touchons au fond des intentions de M. Lamy et de ceux qui le suivent : il s'agit de reconstituer une France qui ressemble à l'ancienne, qui soit divisée en petites coteries de métiers, en chapelles ouvrières ou patronales se prêtant un solide appui. Tous les efforts de M. de Mun et des socialistes chrétiens tendent à prouver aujourd'hui aux ouvriers que ce régime était pour eux l'âge d'or et qu'au surplus les syndicats actuels ressemblent fort à ces corporations étroitement fermées qui maintenaient haut le prix de main-d'œuvre.

M. Lamy s'accorde à M. de Mun. Tous ces réactionnaires unis comptent que les ouvriers croiront qu'un accroissement de liberté leur serait concédé, à la faveur de groupements décentralisateurs. Mais ces ouvriers savent que leurs pères étaient, pour les ouvriers de M. de Mun, de simples manants qui ont voulu précisément s'émanciper et secouer la tutelle où les tenaient le clergé et la noblesse (qui se reformeraient demain, sans l'Etat). Ces manants n'oublieront pas que la thèse de M. Lamy dissimule un retour en arrière et annihile toute l'œuvre de la Révolution. Il faut décidément que M. Lamy réserve ses séduisantes conceptions à la seule revue de M. Buloz.

LA POLITIQUE

Le gouvernement français vient de prendre une résolution qui ne sera pas du goût de M. Crispi et de ses amis : il a décidé que l'escadre de la Méditerranée irait saluer le roi d'Italie à Gênes, lors de la visite de ce souverain à l'Exposition italo-américaine. Ce n'est pas la première fois que la République française a le dessein de rendre au gouvernement italien la visite de politesse qu'avait reçue M. Carnot à Toulon : l'incident de la Spezia, qui fit tant de bruit à l'époque, l'a prouvé.

En ce temps-là, M. Crispi fit tant et si bien que notre gouvernement se vit obligé de démentir la nouvelle de l'envoi de l'escadre dans les eaux italiennes et que le roi Humbert dut renoncer lui-même à se rendre à la Spezia. Notre ami Pichon, qui connaît à merveille les dessous de la politique italienne, affirme qu'à cette époque le gouvernement avait notifié son intention de faire représenter la France à la revue navale et que cette offre a été esquivée. M. Crispi avait voulu surtout éviter une manifestation italienne en notre faveur et il préféra bouleverser de fond en comble le programme de la revue plutôt que de s'exposer à cette éventualité fâcheuse. Au point de vue diplomatique, il n'y a pas eu de refus, à proprement parler; les chancelleries connaissent l'art de ménager les convenances et de sauver la forme;

mais le fond de l'histoire est vrai, malgré tous les démentis plus ou moins officieux de la presse italienne.

A l'extrême rigueur, le gouvernement français aurait pu se croire dispensé de rendre une politesse qu'on n'était pas désireux de recevoir; il n'a pas voulu exciper de ce précédent pour renoncer à l'envoi de l'escadre à Gênes et il a pris le bon parti. Déjà, lors de l'incident de la Spezia, M. Crispi n'avait pas manqué d'exploiter contre la France le mauvais effet produit par ce malentendu : il essaya de rejeter tous les torts, et il y parvint dans une certaine mesure, sur notre gouvernement; en cette circonstance, une perfide équivoque trouva crédit de l'autre côté des Alpes et M. Crispi n'eut qu'à se réjouir de cet imbroglio diplomatique. Cette fois, aucun malentendu ne peut et ne doit exister, et le roi Humbert n'aura probablement pas l'idée de renoncer à la dernière heure à son voyage de Gênes.

Au moins, les Italiens mal informés pourront se convaincre du désir de la France d'entretenir avec l'Italie, sinon des relations d'amitié que la triple alliance n'autorise pas, tout au moins des rapports courtois et sympathiques.

JEAN-CLAUDE.
DEPECHEES
PAR SERVICE SPECIAL

Informations Politiques

NOS MINISTRES
Paris, 21 juillet.
M. Viéte, ministre des travaux publics, est rentré ce matin à Paris, venant du Doubs.
M. Develle, ministre de l'Agriculture, a quitté Paris hier soir. Il s'est rendu à Berck-sur-Mer, où il restera plusieurs jours.

Montélimar, 21 juillet.
M. Loubet est arrivé ici par l'Express de 7 h. 30, accompagné de M. Sauzet, son secrétaire. Il a visité l'après-midi le théâtre des inondations.

MORT DE DEUX SÉNATEURS
M. Journault, sénateur républicain de Seine-et-Oise, est mort ce matin.
M. Lavalley, sénateur républicain du Calvados, est mort hier.

LE TRAITÉ FRANCO-ESPAGNOL
Les délégués espagnols venus à Paris pour le traité de commerce repartent aujourd'hui ou demain. Le protocole final a été signé hier et remis à M. Jules Roche, qui le communiquera à M. Ribot.

Dans un banquet donné par les délégués français aux délégués espagnols, les assurances les plus chaleureuses ont été échangées.
UN IMPOT SUR LES VÉLOCIPÈDES
Il avait été question, il y a deux ans, de créer une caisse de sinistres. De mesquines considérations firent avorter le projet.

Emus par la catastrophe de Saint-Gervais, plusieurs députés ont cherché le moyen de constituer cette caisse sans grever le budget. Ils ont proposé à M. Rouvier un projet tendant à imposer les vélos de toute catégorie d'un impôt annuel de dix francs (tricyclette, bicyclette, etc.).

On évalue que cet impôt ne produirait pas moins de trois millions par an; il serait affecté mi-partie à la caisse des sinistres et mi-partie à augmenter le budget des routes. On dit que M. Rouvier, après avoir étudié la question, s'est engagé à la poser dès le lendemain de la rentrée des Chambres.

LE ROLE DU CAPITAINE BORUP
Au ministère des affaires étrangères, on attend que l'enquête sur l'affaire de l'Espion Greiner soit terminée pour transmettre tous les documents à la légation des Etats Unis, qui les fera parvenir à son gouvernement.

Les aveux de Greiner à M. Couturier, juge d'instruction, prouvent la culpabilité du capitaine Borup, et c'est par suite des notes parues dans les journaux américains disant que cet officier étranger a pu se laver après que son ministre des accusations por-

tées contre lui que le ministre des affaires étrangères voudrait faire connaître aux Etats-Unis le véritable rôle joué dans l'affaire par leur ancien attaché militaire.

LA REINE NATHALIE
Belgrade, 21 juillet.
Le bruit court que la reine Nathalie aurait adressé des lettres extrêmement violentes aux régents et aux ministres, leur exposant le danger qu'il y a à laisser le jeune roi Alexandre auprès de son père, dont la société est pernicieuse pour un jeune homme.

Nouvelles Militaires
Paris, 21 juillet.
D'après quelques-uns de nos confrères, M. le lieutenant-colonel Combes, de l'infanterie de marine, serait chargé du commandement de l'expédition annuelle du Niger, et M. le lieutenant-colonel Archinard, de l'artillerie de marine, serait désigné comme gouverneur du Soudan.

De ces deux nouvelles, la première est vraie, mais la seconde ne l'est point, du moins jusqu'à présent. Aucune décision n'a été prise au sujet du gouvernement du Soudan, et nous croyons même que cette question présente d'assez sérieuses difficultés.

En tout cas, si elle est résolue affirmativement et si M. le lieutenant-colonel Archinard est choisi comme gouverneur, il paraît bien difficile que l'on place sous son autorité M. le lieutenant-colonel Combes, qui compte trois années de plus d'ancienneté dans son grade.

On commença à connaître les programmes des prochaines grandes manœuvres. Les opérations les plus intéressantes auront lieu dans la vallée de la Meuse, pour le 6° corps; entre Montélimar et Orange, pour les 14° et 15° corps; entre Albi et Castelnaudary pour le 16°; entre Magnac-Laval et Le Blanc, pour les 9°, 12° et 17° corps; aux environs de Nantes, pour le 11° corps.

Un Complot Anarchiste
Paris, 21 juillet.
La semaine dernière, le gouvernement recevait de l'étranger un télégramme confidentiel lui signalant l'arrivée prochaine à Paris d'une bande d'anarchistes fort dangereuse. Ces individus, Français d'origine, venaient dans le but de faire sauter plusieurs monuments publics.

On donnait sur leur compte des renseignements détestables. Tous avaient déserté l'armée et s'étaient expatriés après avoir vainement cherché à entraîner plusieurs soldats dans leur fuite. Ils devaient, disait le télégramme, être nantis d'engins explosifs et de dynamite provenant d'un vol récent.

M. Loubet prévint aussitôt le préfet de police, et, deux heures plus tard, toutes les brigades de recherches, ainsi qu'un grand nombre d'agents de la sûreté, étaient mis en campagne. Les uns eurent pour mission de surveiller les gares, d'autres, de faire des recherches dans Paris.

Ces investigations ont été couronnées de succès. Deux des principaux meneurs, dont la présence à Paris remontait déjà à plusieurs jours, ont été découverts et arrêtés. Ils étaient descendus dans un hôtel du quartier des Arts et Métiers. A leur domicile, on saisit des matières chimiques et des engins qui ne laissent aucun doute sur leurs coupables intentions.

Ces individus, nommés P... et D..., ont été incarcérés au Dépôt. M. Atthalin, juge d'instruction, a été chargé de cette nouvelle affaire.

Nouveaux détails. — Opinions contradictoires.
On assure à la préfecture de police que l'affaire est considérablement exagérée et qu'il ne s'agit nullement d'un complot. Les deux anarchistes arrêtés, P... et D..., qui sont de bonne prise puisqu'ils sont déserteurs, ne sont point les meneurs présentés par notre confrère.

Leurs opinions anarchistes sont bien connues. Les renseignements obtenus sur eux sont déplorablement, mais contrairement à ce qui a été dit, on n'a trouvé à leur domicile ni produit chimique ni explosif.

Ils n'ont pas encore été mis à la disposition de M. Atthalin qui, très probablement, sera chargé de les interroger dans le simple cas où ils pourraient fournir des renseignements utiles sur leurs collègues anarchistes avant qu'ils ne soient remis à l'autorité militaire. Jusqu'à présent, on refuse de donner leurs noms, d'autres arrestations de ce genre étant imminentes et leur publication pouvant gêner les recherches.

D'autre part, certains persistent à penser que le complot a réellement existé, et que la préfecture ne le fait démentir que parce qu'elle n'aurait pas obtenu le succès qu'elle espérait. Ils se basent sur ce fait que d'autres arrestations sont prévues.

Les anarchistes Francis et Meunier
Bruxelles, 21 juillet.
La Gazette publie les renseignements suivants que nous reproduisons sous toutes réserves :

Francis et Meunier ont séjourné à Bruxelles pendant quelques jours. Pendant leur séjour, ils ont failli être pris dans un grand café du Sud, par un agent de la sûreté, ancien anarchiste. Ils n'ont échappé que grâce au calme et au sang-froid de Francis.

Ce dernier a passé à Paris les journées du 14, 15 et 16 juillet, il n'est rentré à Bruxelles que le samedi, 16, à 11 heures du soir. Il a erré toute la nuit sur les boulevards, ayant perdu la clef de son domicile. Francis et Meunier ont quitté séparément Bruxelles. On les croit cachés en France.

Pendant leur séjour à Bruxelles, ils ont dit souvent à leurs compagnons qu'ils n'étaient pas coupables de l'attentat dont on les accusait et que s'ils étaient pris ils ne dénonceraient personne et qu'ils se laisseraient plutôt décapiter que de trahir un de leurs.

Le Congrès de la Navigation intérieure
Paris, 21 juillet.
Le cinquième congrès de la navigation intérieure a été ouvert aujourd'hui par un discours de M. Viéte, qui en a la présidence. Le ministre des travaux publics, souhaitant la bienvenue aux représentants de l'Europe, a dit :

A Bruxelles, Vienne, Francfort, Manchester, les précédents congrès ont déjà étudié le problème des transports à bon marché qui ne peut être réalisé que par la navigation intérieure. Les chemins de fer qui soulevaient tant de méfiance, il y a cinquante ans, sont débordés aujourd'hui par l'affluence des voyageurs et des marchandises. De toutes parts, en Europe et en Amérique, les travaux de la navigation intérieure sont poursuivis avec énergie et persévérance; la patrie de Riquet ne pouvait rester en arrière.

La loi sur la batellerie qui sera prochainement soumise à la Chambre sera empreinte d'un caractère largement démocratique. La présence au congrès de tant d'hommes éminents assure l'intérêt et le succès de ses travaux.

M. Couste, président de la chambre de commerce de Paris, a remercié le ministre des travaux publics de ses encouragements, il a rendu hommage au précieux concours des membres du congrès, où seize nations sont représentées, et au dévouement à la science du corps des ingénieurs de tous pays.

Les peuples se dégagent aujourd'hui des mesquines préoccupations de rivalités et mettent en commun leurs efforts en vue du bien général de l'humanité. Les transports fluviaux ont acquis une extraordinaire importance en raison de laquelle il faut s'efforcer d'aplanir les obstacles matériels qui rendent la navigation difficile, comme il convient aussi de remédier aux entraves économiques qui subsistent encore depuis deux siècles.

M. Schultz, délégué allemand, et M. Cour-

tenay-Boyle, délégué anglais, assurent le congrès, au nom de leurs gouvernements respectifs, de leur dévouement à la cause du commerce et des relations pacifiques entre les nations. Le congrès s'est ensuite divisé en quatre comités d'étude présidés respectivement par MM. Rousseau, Buquet, Yves Guyot et Cuvinot.

Les Victimes des Epidémies en Russie

Paris, 21 juillet.
Le comité parlementaire, fondé dans le but de venir en aide aux victimes des épidémies en Russie, s'est réuni cette après-midi dans un des bureaux de la Chambre. Presque tous les journaux parisiens étaient représentés.

La réunion a adopté le principe d'une exposition des chefs-d'œuvre inconnus et d'une loterie-tombola. Elle a nommé une commission de quatorze membres du comité parlementaire fondateur, de dix représentants des journaux parisiens et de six représentants de la presse départementale.

La réunion de la commission exécutive aura lieu samedi après midi.

LE FUTUR MINISTÈRE ANGLAIS

Londres, 21 juillet.
Les journaux commencent à se préoccuper des personnalités qui composeront le futur ministère, le lord Salisbury étant dès aujourd'hui par terre, bien qu'il refuse de démissionner et qu'il prétende garder le pouvoir jusqu'au 4 août, jour où un vote de défiance l'obligera à abandonner la place.

Un mot de la Pall Mall Gazette fait fortune, tout le monde aujourd'hui désigne le cabinet Salisbury sous le nom de « cabinet des bernaches ». La bernache est un petit cirrhodope qu'il est extrêmement difficile de faire sortir mort ou vif de sa coquille.

Le Times dit ce matin que M. Gladstone devra tenir compte, lorsqu'il composera son cabinet, des changements survenus depuis 1886. M. Labouchère, dit-il, se recommande par son activité politique. A ce propos, le Times ajoute que M. Labouchère a des vues qui dénotent les craintes aussi bien que les espérances des radicaux; ses projets demanderaient peut-être deux sessions législatives pour être discutés et le Times se demande si M. Gladstone ne perdra pas patience.

Le Daily Chronicle met en avant la candidature de M. Labouchère, comme ministre de l'intérieur. C'est, à son avis, le plus apte à remplir ces fonctions. Le Daily News dit qu'il approuve les vues de M. Labouchère relativement au programme que doivent se fixer les libéraux.

Dépêches Diverses

GAUDISSERT ET YVOREL
Paris, 19 juillet.
Il y a aujourd'hui quarante jours que la cour d'assises de la Seine a condamné à mort Gaudissart et Yvrel, les deux chefs de la trop fameuse bande de Neully.

On se souvient que le jury a signé en faveur de ces deux misérables un recours en grâce. Les deux condamnés, qui n'ignorent pas ce détail, se sont montrés assez confiants. Cependant, leur assurance commence à diminuer et depuis hier, il se montrent inquiets.

Ni l'un ni l'autre ne sont dignes d'intérêt et tout fait supposer que la justice suivra son cours. M. Deibler, qui exécutait hier à Rennes Communal et ce matin Tardieu à Caen, sera de retour à Paris vendredi.

L'exécution d'Yvrel et de Gaudissart pourra donc bien avoir lieu dans les premiers jours de la semaine prochaine. Cette exécution pourra être étonnante, du moins en ce qui concerne Yvrel, car le condamné souffre en effet d'une affection cardiaque très développée et M. Beaugresse, directeur de la Grande-Roquette, redoute que l'annonce du dernier moment

Feuilleton de l'ECHO DE LYON
22 juillet
41

ROCAMBOLE
PAR
PONSON DU TERRAIL

— Bastien, dit vivement Armand, un vieux brave comme toi n'est pas musicien, n'est-ce pas?
— Ma foi, non, mon cher maître, et le seul instrument auquel j'aie jamais touché est une clarinette de cinq pieds, c'est-à-dire un fusil de munition.
— Eh bien, tu te trompes, mon bon Bastien, tu dois être musicien. Tu auras un piano.
Bastien fit un geste d'étonnement.
— Tu vas courir chez Erard, continua M. de Kergaz, et tu lui demanderas un piano de forme un peu ancienne déjà, quelque chose comme sept ou huit ans de date.
— Je crois comprendre, murmura le vieux soldat, qui eut une larme dans les yeux, et vous êtes noble et bon, mon cher maître; seulement, comment le faire accepter, ce piano? Elle doit être fière, cette pauvre demoiselle... Une fille de colonel! vous pensez...
— Ce n'est point cela, dit Armand, et tu n'as compris qu'à moitié. Ce piano que tu vas acheter, tu la garderas; seulement, tu l'arrangeras de façon à avoir trop de meu-

bles, et tu paraîtras très embarrassé pour le caser...
— Mais, interrompit Bastien, quand on a un piano, il faut avoir l'air de pouvoir s'en servir...
— C'est pas cela encore. Ce piano, vieux de forme, c'est une relique; il a appartenu à une fille que tu as perdue, ton unique enfant. C'est un léger mensonge, je le sais bien, mon vieux ami, car tu n'as jamais eu d'autre enfant que moi, mais Dieu nous le pardonnera... Or, ce piano que tu ne sauras où loger, qui sait si ta voisine ne voudra point s'en charger pour quelques jours, jusqu'à ce que tu aies pu faire transporter à la campagne un ou deux meubles inutiles?
— Ah! s'écria Bastien, c'est bien trouvé, mon cher maître. Bravo!
— D'abord, ce sera un moyen de faire connaissance avec elle par l'intermédiaire du concierge; et puis, tu lui diras que l'enfant que tu pleures affectionnait telles ou telles réveries, et que tu voudrais bien les entendre encore. Comprends-tu toujours?
— Oui, oui, dit Bastien, et je cours chez Erard.
— Va, dit le comte de Kergaz, qui redevenait tout rêveur et murmura : Mon Dieu! l'aimerais-je?
Et tandis que Bastien sortait pour exécuter ses ordres, Armand laissa retomber sa tête sur sa poitrine, et l'appuya dans ses mains en s'accoudant sur une table.
Une ombre venait de passer devant lui, peut-être une ombre pâle et triste, celle de Marthe, cette femme qu'il avait tant aimée, qu'en vain il avait essayé d'arracher à l'infâme Andrea, et qu'Andrea lui avait rapprise.

de tout ce que le vent du passé emporte : tendres souvenirs ou amers regrets, tout s'efface insensiblement et s'amoindrit, et dans cette âme, longtemps emplie de deuil, et où l'espérance paraissait ne pouvoir désormais plus germer, une affection nouvelle s'élevait sans bruit et se développait petit à petit auprès de l'affection brisée : une joie inconnue poussa sous cette douleur dans laquelle on s'est complu longtemps, comme on voit pousser l'herbe verte semée de liserons bleus sur la terre qui recouvre une tombe. La vie succéda à la mort, et souvent, comme le phénix de l'antiquité, l'amour renaît de ses cendres.

L'ombre de Marthe s'était donc dressée devant Armand pendant quelques secondes, mais derrière il avait vu poindre ce sourire un peu triste et ce visage pâle et charmant de Jeanne, et alors il lui sembla que la morte s'effaçait comme un songe, comme ces fantômes de brume qui courent sur les monts alpestres au matin, qui s'évanouissent au premier rayon du soleil, et qu'en s'effaçant, la trépassée lui disait : « Vous avez assez souffert pour moi et par moi, Armand, soyez heureux enfin... »

Cependant le souvenir de Marthe en avait évoqué un autre chez M. de Kergaz : il avait songé à Andrea...
Andrea le génie du mal incarné, ce frère dénaturé qui avait tué sa mère, à lui, Armand; cet homme qui lui avait jeté le plus terrible des défis en sortant de cette maison où reposait le cadavre encore tiède du comte Felipone.

Du jour où il avait appris quels liens du sang l'unissaient à Andrea, la haine d'Armand s'était éteinte et avait fait place à un sentiment de compassion, de pitié; car il savait bien que son cœur était à jamais corrompu, et qu'il avait franchi cet abîme qui sépare éternellement le mal du bien.

En devenant maître tout à coup de cette fortune immense qui, naguère, devait échoir à Andrea, Armand avait failli obéir à un

sentiment de générosité en offrant au déserteur de partager avec lui; mais un sentiment de terreur subite l'en avait empêché. Que ne ferait point cet homme, né pour le mal et l'aimant comme un artiste aime son art, s'il avait beaucoup d'or à sa disposition? Armand ne songerait-il point à mettre à exécution ce programme infernal qu'il avait développé si complaisamment pendant le bal masqué, sous le costume de don Juan le blasphemateur et l'impie?

Armand avait donc laissé sortir Andrea, puis le lendemain, quand les derniers devoirs eurent été rendus au comte Felipone, il le fit chercher dans tout Paris.

Peut-être voulait-il essayer de ramener au bien, en lui ouvrant ses bras, le maudit qui l'avait déshérité...
Ce fut en vain, Andrea avait disparu. Pendant plusieurs mois, pendant une année même, les recherches les plus actives de M. de Kergaz pour retrouver son frère furent infructueuses; on aurait pu croire que, cédant au désespoir de se voir dépourvu, il avait mis fin à ses jours.

Mais Armand n'admit point une semblable hypothèse. Il se souvint du regard de haine que lui avait jeté Andrea en quittant la maison de son père; de ce défi que le déserteur portait au spoliateur, et il sentait bien que la lutte n'était point finie et qu'un homme de la trempe du vicomte vivrait pour se venger, sa vie lui fut-elle devenue odieuse. Il s'attendait donc à le voir reparître comme un démon acharné et, dans ce Paris immense où il s'était imposé la plus noble tâche, le comte de Kergaz devinait que son adversaire se montrerait quelque jour ardent à la lutte et prêt à tenir son serment de convertir en champ de bataille cette Babylonne nouvelle, où le mal et le bien seront éternellement aux prises.

Jusqu' alors, et quelque dangereux que put être Andrea, Armand avait attendu son ennemi de pied ferme, acceptant d'avance cet étrange combat, fort de cette conviction

que le crime finit toujours par succomber; mais, en ce moment, alors que le souvenir de Marthe venait se mêler pour lui au souvenir de Jeanne, le comte Armand de Kergaz, le loyal et le brave, l'homme sans reproche comme il était sans peur, tout à l'heure, fut pris d'un frisson d'épouvante.

— Mon Dieu! murmura-t-il, si j'allais aimer Jeanne, et que cet homme reparût... il deviendrait mon nouvel amour... que cette jeune fille chaste et pure, et naïve comme l'est toujours la vertu, vint à trouver un soir, sur son chemin, ce démon à visage d'ange, ce corrupteur au langage de séraphin, est-il impie qui a tué ma mère, qui était la sienne, et séduisit la femme que j'aimais...

Et cette pensée, après avoir fait trembler Armand, souleva en lui un ouragan de colère.

XXII
Gertrude

Avant d'aller plus loin, transportons-nous rue Meslay, et pénétrons un moment dans le modeste logis de mademoiselle de Balder.

Une petite antichambre de quelques pieds carrés précédait une salle à manger dont Jeanne avait fait un salon; à droite, une porte conduisait à la chambre à coucher de la jeune fille; à gauche était la cuisine et un cabinet noir où Gertrude faisait son lit.

Rien n'était plus modeste que ce petit appartement; du papier à soixante centimes le rouleau couvrait les murs, les portes et quel que était remplacé par un affreux carreau peint à l'encastrement.

Et c'était, à vrai dire, un logement d'ouvrier; mais Jeanne, en y transportant les débris de son mobilier, mobilier jadis fort beau et qui s'en était allé pièce à pièce, surtout depuis la mort du colonel, lui avait donné une apparence presque opulente, en égaré à sa petitesse et à la modestie de ses déco-

ractions; un meuble en velours, soigneusement couvert de housses grises, et que Gertrude époussetait minutieusement chaque jour, avait pris place dans la salle à manger, convertie en salon. Un tapis un peu fané de ton et commençant à montrer la corde avait dissimulé les briques rouges; des rideaux de soie, un peu décolorés et est vrai, garnissaient les croisées.

Au milieu, un guéridon d'acajou dont la forme un peu lourde rappelait ces meubles du premier Empire, supportait quelques livres, un album, une boîte de pastilles; dans un coin, on voyait encore un casier rempli de musique, mais le piano avait disparu. Jeanne avait été contrainte de le vendre pour payer les dettes qu'elle avait contractées durant la maladie de sa mère, se réservant d'en louer un, un peu plus tard, lorsque Gertrude lui aurait procuré de l'ouvrage.

La chambre à coucher de la jeune fille était en damas bleu. Un grand christ en ivoire, relique de famille, était appendu au chevet de son lit, entre une branche de buis bénit et les deux croix de son père, celle de Saint-Louis et celle d'officier de la Légion d'honneur.

Tout cela était simple, distingué, merveilleusement propre, et il était impossible de dissimuler mieux un état profond.

Dès le matin, Gertrude, une femme encore robuste malgré ses cinquante ans, ayant conservé l'embonpoint et le visage des campagnards, bien qu'elle fût venue à Paris dès son jeune âge, Gertrude se mettait à la besogne, cirait, frottait, époussetait, préparait l'humide détrement de sa chère maîtresse, puis donnait un coup d'œil au linge, qu'elle raccommodait avec le plus grand soin, et tout cela fini, elle entra dans la pointe des pieds dans la chambre à coucher de Jeanne. Jeanne se levait tard; c'était peut-être la seule habitude qu'elle eût conservée de son ancienne aisance.

(La suite à demain.)

arrivé ne détermine chez Yvorel, sinon la rupture d'un anévrisme, au moins une forte syncope.

On sait que la loi n'autorise pas l'exécution d'un cadavre et par conséquent si Yvorel venait à mourir subitement à l'annonce du supplice, ou seulement à s'évanouir, il faudrait surseoir à l'exécution.

D'autre part, on nous assure que ces diverses considérations pourraient faire pencher la balance en faveur d'une mesure gracieuse pour Yvorel.

LA SANTÉ DE M. ROULEZ

M. Roulez, l'homme aux quatre duels, a été interné, hier, à l'asile Sainte-Anne. Le pauvre fou était resté en observation à l'infirmerie spéciale du Dépôt. M. le docteur Garnier a reconnu qu'il était atteint de la monomanie des grandeurs.

M. Roulez parlait sans cesse des millions que devaient lui rapporter ses inventions, et il ne pouvait se trouver avec un infirmier sans lui promettre des sommes considérables s'il voulait l'aider à recouvrer sa liberté.

M. Roulez est atteint d'un commencement de paralysie générale.

COLLISION DE CHEMIN DE FER

Toronto (Canada), 21 juillet. Une collision terrible a eu lieu, hier matin, à Melton, près du canal de Welland, entre un train poste et un train express marchant à toute vitesse. Le choc a été terrible. Les deux trains ont été entièrement démolis. Les deux premières voitures de l'express ont été lancées dans le canal.

On a découvert jusqu'à présent trois cadavres, et l'on compte dix personnes gravement blessées. Un grand nombre de voyageurs ont reçu des contusions.

On est étonné qu'il n'y ait pas eu un plus grand nombre de morts.

UNE EXÉCUTION A CAEN

Caen, 21 juillet.

Jean dit Tardieu, condamné à mort le 2 mai, par la cour d'assises de Calvados, pour avoir tué à coups de serpe le gardien Pavy, de la maison centrale de Baulieu, où il subissait une condamnation à 5 années de réclusion pour vol qualifié, a été exécuté ce matin à Caen.

L'assassin était persuadé que la condamnation capitale prononcée contre lui en raison de ce meurtre, serait commuée à cause de sa jeunesse et il se montra pendant les premiers jours de sa détention d'une humeur très enjouée; il occupait d'abord la même cellule que Baudrouet, condamné à mort pour assassinat d'une vieille femme; puis, au commencement du mois de juillet, Tardieu fut placé dans une cellule particulière.

Depuis la fête nationale qui devait, pensait-il, être l'occasion d'une commutation de peine en sa faveur, l'assassin, déçu dans ses espérances, avait perdu toute son impassibilité; il revêtait la guillotine, à l'exécution et poussait dans la nuit des cris terribles.

Né à Marvéjols, Tardieu, âgé de 25 ans, présentait le type parfait du scélérat; il avait annoncé qu'il ferait à la foule un discours et avait écrit des mémoires dont il se montrait très fier.

A 3 heures, tout était disposé sur la promenade des fossés de St-Julien, où se pressait une foule qu'on peut évaluer à trois mille personnes.

A 3 heures 40, M. Souriaux, directeur de la maison centrale, et de la circonscription pénitentiaire, entra dans la cellule où Tardieu dormait d'un profond sommeil; l'audience du réveilla le misérable :

— Votre recours est repoussé, lui dit-il, l'heure est arrivée.

Tardieu comprit, se leva, et s'assoyant sur son lit commença à s'habiller.

— J'ai fait la boulette, il faut que j'y passe.

Ce fut sa seule réflexion. Quand il fut prêt, il demanda un verre de rhum et une cigarette, dit au revoir à ses gardiens et à son ancien co-détenu Baudrouet, que le directeur avait, sur sa demande, autorisé à descendre.

Comme Baudrouet l'exhorta à avoir du courage :

— J'en aurai, répond simplement Tardieu. Il prie son défenseur, M. Octave Lefèvre, du barreau de Caen, d'écrire à sa mère, et, bien qu'ayant refusé de se confesser, il se rend à la messe dite par l'abbé Tulon, aumônier de la prison.

Pendant que l'on procédait à la toilette, Tardieu boit de nouveau un verre de rhum et fume une cigarette.

A 4 heures 1/2, le cortège se met en marche.

Arrivé sur les lieux de l'exécution, Tardieu est livide et chancelant, il est saisi par les aides et se laisse sans résistance tendre sur la bascule et le couteau tombe.

Le corps du supplicié a été transporté à l'annexe du théâtre de l'École de médecine. Le défilé est reparti à 6 heures du matin pour Paris. Il doit, dit-on, prendre ce soir, avec les bois de justice, le train pour Montpellier.

Revue de la Mode

Parmi les fantaisies les plus jolies que la mode de cette année a fait naître, nous pouvons mettre en première ligne la robe *éozymier*, de si coquette et originale mémoire. Elle revient, et bien à la mode, et il ne nous paraît pas possible de ne vous en pas citer au moins un modèle.

Il est en surah feuille de rose, avec des dessins en vert saule, de dos, rien d'extraordinaire, c'est un petit dos froncé à la traîne et, dans la jupe, tout simplement; mais devant, la robe entoure, corsage et jupe se tenant, ressemble assez à une longue robe de bébé.

Une ceinture drapée, prenant sous les bras, en surah vert-saule, revient, en remontant, s'attacher par un gros nœud sur la poitrine. Bien entendu que, pour ne pas manquer au style de l'époque, les manches sont représentées par de gros ballons, et qu'un ruban vert fait col autour du cou. Cette toilette se termine par une grande cape de dentelle noire, ornée de coques de ruban feuille de rose et vert-saule.

On rêve là-dessus de la plus jolie femme du commencement de ce siècle, et peut-être a-t-on un peu aussi l'espoir de lui ressembler.

Règle générale, en ce moment, la mode est peu aux étoffes tout à fait unies; elles sont ou rayées, ou à carreaux, ou coupées par de grandes fleurs à ramages. Est-ce poli? Les yeux s'y habituent; mais j'ose avouer, malgré la coquetterie de la mode, que je n'aime pas les grands ramages. Ils ont la déplorable habitude de vulgariser la femme qui s'en pare, et il faut une bien grande dose de distinction dans toute sa personne pour n'en pas sentir l'influence.

Les mousselines, les mousselines de laine imprimées à petits dessins, les premières pour grandes toilettes, les secondes pour toilettes plus négligées, ont toutes mes préférences pour les jeunes filles, et y joignant aussi cependant la mousseline blanche brodée, dont on va faire de très charmantes toilettes pour les soirées de casinos d'abord,

pour les sauteries à la campagne un peu plus tard.

J'ai revu avec plaisir, ces jours derniers, aux *garden-party* les plus élégants, quelques robes de gros tulle grec noir, sur transparent de même nuance, dont avaient fait, avec l'art le plus merveilleux et le mieux entendu, se parez quelques jeunes femmes dont le bon goût a force de loi dans le monde le plus élégant et le plus select.

Voilà que l'on recommence à dire encore que les robes de rue n'ont plus de traine, surtout depuis qu'elles affectent particulièrement le genre tailleur. Et vite nous battons des deux mains devant cette décision si raisonnable et que nous demandons avec tant d'insistance.

Et cependant, quoique le monde paraisse être de cet avis, à part quelques femmes très sensées et qui en ont l'air, on ne rencontre dans les rues que des femmes, surtout les jeunes, obligées de s'empêtrer les mains au relevage de leur robe.

Ayez donc avec cela une ombrelle à tenir, un petit paquet, un sac, le plus mince objet possible, et vous voilà obligée, ne sachant qu'en faire et étonnant parfois, de chercher une partie de la traine, qui tombe dans la poussière ou dans la boue et fait, de votre fraîche toilette, une chose hideuse qu'il faut nettoyer, broser et souvent ternir et tacher par le nettoyage.

Adoptez donc bien vite la robe que l'on dit nouvelle, c'est-à-dire ronde et n'entrant aucun immoindce à sa suite, et vous serez mille fois plus à l'aise pour les courses à la campagne, qui vont devenir une des nécessités de notre existence.

Vous pourriez y ajouter chemise d'homme, en flanelle ou en toile fine, gilet blanc à boutons d'or, et vous aurez un petit air anglais ou américain, qui ne pourra manquer de vous donner l'envie de trotter par monts et par vaux, et peut-être même d'enfourcher une dame bicyclette, pour laquelle ce gentil petit costume sera des mieux réussis.

Mais pour cela, vous l'avez compris, point de fioritures, de rubans ou de dentelles, mais de simples piéces au-dessus de l'épaule et de la jupe et au bas de la juquette.

Comme l'on est à l'aise ainsi, surtout lorsque de gentilles petites poches, posées aux côtés de la juquette, vous permettent d'éviter de chercher les poches des jupes, toujours posées d'une manière incommode ! Pourquoi tient-on aussi à cette incommodité ? *That is the question*. Qui la résoudre ?

En ce moment qui va être, pour la plupart des femmes, consacré aux passe-temps de la campagne, nous ne saurions trop vous recommander, avec les dangereux changements de température que nous subissons cette année, de préférer, surtout pour les corsages et les blouses, la flanelle aux couleurs claires, aux étoffes de toile ou de coton. Rien n'est traitre et dangereux comme la toile lorsque quelques mouvements rapides ont mis en transpiration.

Elle n'absorbe pas, elle empêche l'évaporation, et la transpiration, réabsorbée par la peau, amène des rhumes, des bronchites ou des rhumatismes... Il n'est rien de semblable à craindre avec la flanelle; elle absorbe la transpiration et fait éviter tous les vilains maux dont nous venons de parler.

Il est si facile de faire de charmants costumes avec la flanelle que je n'ai que l'embaras du choix pour vous en indiquer un en vous dépêchant, afin de vous donner le désir de les posséder. Une blouse toujours rentrée dans la jupe, ou retombant en basques, et en sa ceinture, cachant la jonction au marquant la taille.

Ceinture de cuir, de ruban ou de mailles métalliques, plus élégantes, dont je vous ai parlé dans une précédente chronique. Audessous, une jupe toute ronde et un peu raccourcie, afin de laisser toute liberté pour jouer, marcher ou courir, et ce bas de jupe orné, *ad libitum*, par quelques galons, velours ou broderie. Manches toujours larges et flottantes, tant que le nécessiteront les chaleurs de l'été.

N'est-ce pas tout à fait charmant et désirable lorsque l'on se trouve en présence d'un costume ainsi composé de flanelle blanche, bleue ou rose ?

Les petits chapeaux, appelés tonkinois, parce qu'ils en ont la forme conique, commencent à remplacer beaucoup les canotiers, si gentils et si commodes, mais qui ont le grand tort de durer depuis trop longtemps.

Nous devons remarquer que, cette année, plus que cela ne s'était fait encore, on feint la palette des chapeaux, de la couleur du vêtement qu'ils accompagnent, et les chapeaux verts, violets, jaunes ou rouges se trouvent partout, à l'heure des étalages de tous les magasins.

Les capotes ou chapeaux d'indienne, dentelle, pour lesquels on a pu, à tort ou à raison, se borner à être ornés de rubans assortis au costume.

La chaussure, avec les robes un peu moins longues, devra toujours être très soignée, et les bas noirs sont toujours ceux qui ont le plus de vogue.

Deux mots sur la toilette des hommes :

La redingote, sans être absolument le costume de rigueur pour les visites, est cependant toujours en faveur; mais on ne porte plus de transparent, avec le gilet qui l'accompagne; le gilet se fait toujours croisé avec double rangée de boutons, il est moins décolleté que les années précédentes. Les tailleurs anglais viennent de lancer une nouvelle forme de redingote à basques immenses descendant presque jusqu'au talon, création plutôt originale que gracieuse, avantageuse seulement pour les gens gros qu'ils sont, et amincissant. En somme les vêtements, pantalons, redingotes, jaquettes, ont tous tendance à être très étoffés et même à devenir presque flottants. Que nous voilà loin des modes sanglées, d'il y a quelques années ! On porte toujours beaucoup de ces costumes complets avec redingote fantaisie de même étoffe que le pantalon et le gilet. Comme cravate, le plastron est absolument délaissé en cette saison, on le réserve pour l'hiver. Le nœud marin en foulard rouge à dessins blancs ou vert-pâle à grains noirs est le dernier cri du chic; comme épingles, la perle est très en faveur, surtout sur une cravate tout unie; les têtes de chien, le coq, les abeilles avec petits semis de pierres de couleur sont toujours bien portés.

Les fleurs sont toujours de mise à la boutonnière des hommes et apportent un complément très élégant à leur toilette. Ce qui venait de être le bleu que la gentry avait adopté, est ét, c'est le double œillet, ou mieux encore l'orchidée; le gardenia est laissé aux rastaquouères.

Andrés, il n'est point d'habit qui ne soit fleuri; il est même comme nous; portent pas de décorations, mais ont des rubans, quel que exotique qu'il soit, semblera toujours préférable à la fleur la plus fashionable.

Toujours, les gens comme on les voit sur la Légion d'honneur ou le ruban de la médaille militaire, le gilet blanc, qui rajoutait les vieux habits, comme disait la comte d'Orsay; d'ailleurs, l'état d'adoption presque générale; il est très voyant et prête à la toilette plus d'élégance; il est surtout en faveur avec l'habit noir pour les réceptions et le bal.

Dans la journée, jusqu'au mois d'août, le vrai chic est de porter le chapeau haut de forme noir ou gris; le premier est plus correct, le second plus commode, car la poussière se confond avec le couleur éblouissant; aux courses ou à des parties de campagne, c'est le tricorne du chapeau rond, ou mieux encore du chapeau de paille, qui tend, d'année en année, à s'acclimater chez nous davantage.

MOUSSELLINE.

forme noir ou gris; le premier est plus correct, le second plus commode, car la poussière se confond avec le couleur éblouissant; aux courses ou à des parties de campagne, c'est le tricorne du chapeau rond, ou mieux encore du chapeau de paille, qui tend, d'année en année, à s'acclimater chez nous davantage.

Départements

RHONE

Amplepuy. — Sou des écoles. — Il a été versé à M. le trésorier de la société du Sou des écoles laïques, par des membres de la compagnie de sapeurs-pompiers d'Amplepuy, réunis à l'occasion du 14 juillet, la somme de 7 fr. 20, produit d'une collecte faite à l'usage de ces écoles.

Une somme de 2 fr. 05 a été également versée par un groupe d'amis de l'instruction laïque, réunis à l'occasion de la fête nationale à l'hôtel Barnay.

Nous adressons à tous ces dévoués citoyens nos bien sincères remerciements.

Nous regrettons d'avoir à constater que, cette année, dérogeant à ses habitudes, la société de secours mutuels des anciens militaires n'ait pas, à l'occasion de sa fête annuelle, renouvelé les témoignages de sympathie qu'elle a manifestés en différentes circonstances à l'adresse de la caisse du Sou des écoles laïques. La présence de M. le maire, homme dévoué aux cléricaux, n'aurait elle pas contribué à cet oubli? Nous le croyons, car nous ne pensons pas que la nouvelle administration de cette société ait voulu, dans cette circonstance, aller jusqu'à se *vilypetiser* en oubliant les enfants déshérités de la fortune.

ISERE

Grenoble. — Festival artistique. — Par suite du mauvais temps, le festival artistique qui devait avoir lieu jeudi 21 juillet, est renvoyé au vendredi 29 juillet courant, à huit heures et demie du soir.

Tribunal correctionnel. — Audience du mercredi 20 juillet 1892. — Nous avons raconté en son temps les vols commis rue de Bonne par un gamin de 14 ans et son complice. L'enfant Antoine Didier a été condamné à être interné dans une maison de correction jusqu'à l'âge de 19 ans, et le sieur Plichon, pour complicité de vols, à quatre mois de prison.

La rixe sanglante de la rue Denfert-Rochereau est venue également devant le tribunal; trois inculpés étaient assis au banc correctionnel: Marcellino, Montebello et Tessier, les deux premiers assistés de M. Ruel, interprète de la langue italienne.

On se rappelle que dans la soirée du 26 juin 1892 deux Piedmontais demandaient à loger dans l'établissement Tessier, en s'adressant à la patronne. Le beau-frère de celle-ci interprétant peut-être mal la conversation, chercha querelle aux deux transalpins, dont l'un reçut un coup de canne. D'autres Italiens, qui se trouvaient dans ce café, se ruèrent alors sur Tessier, qui reçut quatre ou cinq coups de couteau, dont il n'est pas encore remis des blessures.

Comme ayant été la cause et le promoteur de cette rixe sanglante, Tessier se voit condamné à quinze jours de prison, et ses deux meurtriers, Marcellino à huit mois de prison, Montebello à une année de la même peine.

Un fou. — On a arrêté un sieur D... qui parcourait la rue Grégoire ayant une lame de canne à épée dans une main et dans l'autre un revolver dont il avait déjà chargé deux coups sans atteindre une personne. Conduit au poste par deux gendarmes MM. Amblard, Chauvin, Genton et Barge, il a été mis en observation à l'hôpital.

Voiron. — Passage de troupe. — Un détachement de la 2^e batterie du 6^e régiment d'artillerie composé de 3 officiers, 103 sous-officiers et soldats, et 58 chevaux venant de Grenoble, arrivera à Voiron demain samedi, et en repartira lundi matin.

Vienna. — Accident mortel. — Ce matin, vers 11 heures 1/2, Mlle Marie B..., demeurant place Miremont, s'est jetée par la fenêtre de son logement, situé au 3^e étage.

Dans sa chute, elle s'est fait des blessures tellement graves, qu'elle expirait quelques instants après.

On ignore si c'est un simple accident ou un suicide, mais d'après la rumeur publique, cette demoiselle ne devait pas être en pleine possession de ses facultés mentales.

Clair-Repère du Rhône. — On a retiré du Rhône, hier soir, en face l'usine de MM. Bonvier frères, le cadavre du jeune Lévy, âgé de 17 ans, qui était tombé accidentellement dans le Rhône le soir du 14 juillet, en suivant des yeux une fusée volante, et qui, depuis ce jour, n'avait pu être retrouvé.

LOIRE

Saint-Etienne. — La Mine aux Mineurs. — On sait que le conseil d'administration, réintégré dans ses fonctions par jugement du tribunal civil, avait décidé, s'autorisant d'une interprétation complaisante des statuts, que les ouvriers congédiés n'auraient pas prendre part à la prochaine assemblée générale, d'où grand émoi, comme il fallait s'y attendre, parmi les intéressés qui ont immédiatement introduit un référé devant M. le président Duplessis.

La décision de ce magistrat a été que les ouvriers mis à la porte par les administrateurs devaient être convoqués à la réunion des sociétaires.

Il ne reste plus qu'à attendre ce qui sortira de cette réunion. Réussira-t-on à relever l'entreprise? c'est ce que nous souhaitons sans trop pouvoir l'espérer.

Détention de dynamite. — La gendarmerie d'Andrézieux en faisant une perquisition au village de Saint-Marcellin, chez un sieur Mathieu Peyragosse, mineur, inculpé de vol qualifié très important commis au préjudice de M. Barthélemy, a découvert, caché dans la pailleasse du lit de Peyragosse, dix-huit cartouches de dynamite. Questionné sur leur provenance, le mineur déclara les avoir en sa possession depuis dix-sept ou dix-huit ans environ. Cette explication parut louche aux gendarmes, qui l'arrêtèrent immédiatement et le conduisirent à Montbrison, où il a été immédiatement écroué à la maison d'arrêt.

Les cartouches ont été brûlées sur la rive gauche de la Loire, près d'Andrézieux.

Suicide rue d'Annonay. — Ce matin, à onze heures, un drame terriblement étonnant s'est produit rue d'Annonay, 12.

Un habitant de la maison, le sieur Julien D..., âgé de 49 ans, veuf et père de deux enfants, exerçant la profession de courtier en grains et farines, s'est suicidé en se tirant un coup de revolver à la temple. La mort a été instantanée.

Un jeune homme de 22 ans, nommé D..., a laissé une note indiquant qu'il se suicidait parce qu'il souffrait d'une maladie de foie.

LOIRE

Roanne. — Un bateau incendié. — Dans la nuit du 19 au 20 courant, vers 9 heures du soir, le feu a entièrement détruit un bateau de pêche avec ses accessoires, placé sur la rive droite de la Loire, un peu en amont du pont du chemin de fer, et appartenant à M. Labranche, quincaillier, place du Marché.

On suppose que le feu a été mis par des rôdeurs qui s'y rendent chaque nuit pour y coucher.

Inspection primaire. — M. Labranche, inspecteur primaire à Montluçon, vient d'être nommé au même titre à Roanne, en remplacement de M. Leleu, nommé à Saint-Etienne.

Lycée de garçons. — La distribution des prix, aux élèves du lycée de garçons, est fixée au 30 juillet.

Elle sera présidée par M. Audiffred, député de la première circonscription de Roanne.

HAUTE-LOIRE

Le Puy. — Elections. — La période électorale est ouverte.

A Solignac, le candidat républicain, M. Ravoux, avocat, a fait une conférence qui est de bon augure pour l'issue de la lutte. Ce sera un succès gagné.

Un autre siège qui sera certainement acquis à la République est celui de M. Crouzet, conseiller général du canton de Sanez, conseiller général d'arrondissement, républicain, pose sa candidature. L'election dont il jouit dans le pays, sa valeur personnelle, lui assurent une brillante élection.

Le candidat républicain au conseil d'arrondissement pour le canton sud-est du Puy est M. Demourges, substitut à Montluçon. Jusqu'ici, il n'a pas de concurrent.

DROME

Valence. — Fête au profit des inondés de la Drôme. — Sur l'initiative de M. le préfet de la Drôme et avec le concours de la municipalité de Valence, une grande fête sera incessamment donnée au profit des victimes de cette catastrophe.

Le programme sera très prochainement arrêté, tous les directeurs de sociétés ont été invités à se rendre à la mairie pour l'établir.

Nous applaudissons de tout cœur à l'initiative des promoteurs de cette œuvre de solidarité.

Nous nous demandons et nous confions en feront certainement de même, pourquoi un seul journal, le *Journal de Valence*, a été choisi pour lancer cette nouvelle? Il nous semble que dans des occasions de ce genre, il ne doit y avoir aucune préférence.

Les élections municipales de Tain. — Hier est venu devant le conseil de préfecture la protestation formulée contre les élections municipales de Tain, par l'ancienne municipalité, dont le chef-clercal, M. le comte de Larnage, ou était la tête.

M. Servan s'est présenté pour la liste républicaine élue; M. Berthaud défendait les intérêts de la liste réactionnaire.

M. Servan a demandé au conseil de préfecture d'ordonner une enquête sur les faits présumés délictueux. M. Berthaud a plaidé l'affaire au fond et s'est opposé à l'enquête. M. Perraud, commissaire du gouvernement, a conclu également à l'enquête et à la preuve par témoins.

L'arrêt a été rendu ce matin par le conseil de préfecture, ordonnant l'enquête demandée par les républicains. Cette enquête est fixée au 3 août prochain.

Nous sommes certains qu'après l'enquête que le conseil des réactionnaires voulaient tant fuir, la parti républicain aura, comme de juste, gain de cause.

Arrestations. — Le nommé Joseph Bonnard, 36 ans, sujet autrichien, a été mis à la disposition de M. le procureur de la République pour avoir fait le trajet d'Avignon à Valence sans billet.

Tribunal correctionnel. — Le nommé Antoine Badier, 40 ans, propriétaire à Charmes (Drôme), accusé de coups et blessures volontaires, est condamné à 15 francs d'amende.

Louis Merdantion, 45 ans, est accusé de plusieurs vols. Ses parents déclarent qu'ils n'en ont jamais rien pu faire. Le tribunal ordonne qu'il sera interné dans une maison de correction jusqu'à 21 ans.

Joseph Sartre, 27 ans, deux condamnations, est condamné à un mois de prison pour vols de fait envers les agents et bris d'objets mobiliers et 15 francs d'amende pour ivresse.

Hippolyte Collignon, 40 ans, né à Paris, dont le casier judiciaire est orné de 25 condamnations pour vol ou vagabondage, est condamné à quinze jours de prison.

Au Conservatoire. — Nous sommes heureux d'enregistrer le succès de M. Charles Lesbros, de Valence, qui a obtenu, pour sa première année, un premier accessit au Conservatoire de Lyon, comme ténor.

Distribution de prix. — La distribution des prix aux élèves du collège de Valence aura lieu le 31 juillet courant, sous la présidence de M. David, maire de Valence.

La distribution des prix aux élèves secondaires de quelques filles aura lieu le 29 juillet, à trois heures de l'après-midi, dans le local des cours, rue du Champ-de-Mars, sous la présidence de M. Strauss, préfet de la Drôme.

LYON

NOS ÉCHOS

On annonce que les nominations des officiers de l'instruction publique et des officiers d'académie ne paraîtront pas à l'Officiel avant dimanche prochain.

Notre compatriote Chambon, élève du Conservatoire de Lyon, a débuté hier soir au Grand-Opéra dans le rôle de Marcel des *Huguenots*. Le débutant a pleinement réussi et tous les journaux de Paris sont unanimes à le constater. Tous nos compliments.

Le programme des conditions d'admission à l'école des maîtres ouvriers mineurs d'Alais (Gard), en 1892, est déposé à la préfecture du Rhône et à la sous-préfecture de Villefranche, où les intéressés pourront en prendre connaissance.

Les inscriptions au concours seront reçues jusqu'au 31 juillet courant, délai de rigueur.

Baccalauréat de l'enseignement moderne (Anglais).

Sur 26 candidats, 6 ont été définitivement admis. Ce sont : MM. Dessalles, Doriot, Dourmon, Dubiaca, Griveaux, Estour (assez-bien).

La distribution des prix aux élèves de l'École nationale des Beaux-Arts et des écoles municipales de dessin, aura lieu mercredi 27 juillet, à 9 heures du matin, dans le grand amphithéâtre de la Faculté de médecine, par M. Claude-Barnard.

M. Rivaud, préfet du Rhône, présidera cette cérémonie.

La corporation des agents de change de Lyon a élu hier, comme syndic, M. Chau-monnot, qui faisait déjà partie de la chambre syndicale.

M. Albin Donat a été nommé adjoint au nouveau syndic, en remplacement de M. Antoine Gignoux, démissionnaire.

Le musée du Louvre vient d'acquérir définitivement la superbe mosaïque romaine découverte, l'an dernier, à Saint-Romain-en-Gal (Rhône). C'est une sorte de calendrier rustique divisé en quarante compartiments, représentant des scènes champêtres et mesurant 8 m. 86 de longueur sur 4 m. 48 de largeur. Vingt-sept compartiments seulement ont été retrouvés; mais, telle qu'elle est, cette pièce est la plus importante que l'on possède dans ce genre.

Hier est arrivé sur la place des Terreaux le premier convoi de pierres de Comblanchien, destiné aux soutassements de la fontaine Bartholdi. Les différentes pièces de la fontaine monumentale sont elles-mêmes parvenues à destination, et on peut les contempler actuellement dans de grandes caisses à claire-voie.

Et l'on parle des moines bénédictins qui faisaient tenir des chapitres de l'Evangile dans une coquille de noix !

Un Belge, employé au ministère de la guerre de Bruxelles, M. Georges Davignon, sergent-fourrier au 13^e régiment de ligne, est parvenu à écrire une carte postale contenant 2,787 mots. M. Davignon a achevé ce travail en quinze heures; il ne s'est servi ni de loupe ni de lunettes. L'écriture, tracée au moyen d'une plume diamantée, est très lisible à l'œil nu pour une personne douée d'une vue moyenne.

Voici le programme des exercices auxquels pourront prendre part les médecins et officiers d'administration de réserve ou de l'armée territoriale dans les premiers jours d'août :

1^{er} août : Réunion à 7 heures du matin, à l'hôpital Desgenettes, du personnel des formations sanitaires, conférences, enlèvement du matériel des formations sanitaires.

2 août : Marche des formations de Lyon au camp de la Valbonne. Départ de la caserne de la Part-Dieu à 4 heures 30 du matin.

3 août : Combat sur la ligne de Béligneux à Chané, fonctionnement des postes de secours et de l'ambulance divisionnaire.

4 août : Fonctionnement de l'hôpital de campagne au camp de la Valbonne.

5 août (à Montluet) : Fonctionnement de l'hôpital d'évacuation. Embarquement des blessés dans un train sanitaire improvisé. Embarquement de l'ambulance.

M. Couard, président de la 1^{re} société de secours mutuels des Artistes musiciens de la ville de Lyon, nous prie d'annoncer à nos lecteurs qu'il organise pour mardi prochain, 26 juillet, un magnifique concert au bénéfice de la caisse de retraite des vieillards de la société.

Ce concert, auquel voudront certainement prendre part toutes les personnes qui s'intéressent à cette classe si méritante, sera un des plus remarquables de la saison par le choix et la valeur des morceaux qui y seront exécutés.

Citons d'abord, pour la partie instrumentale MM. Rinucci, Fargues, Weiss, et pour la partie vocale M^{lle} Cottet-Mathieu, Claire Cordier, Berthet, Lespinasse, MM. Dethuènes, Cottet et Besson.

N'oublions pas de mentionner également l'excellent orchestre des Concerts-Bellecour, sous la direction de son excellent chef, M. Alexandre Luigni.

Ce concert, dont une affiche ultérieure donnera le programme, aura lieu au kiosque des

donnait une réplique regrettable et il y avait là un amateur qui jouait Eraste, un Eraste revu et corrigé par le père Rousseau, — c'était assez fantastique. Seule Mlle Besson a assez bien dit ses deux ou trois tirades.

Voici les résultats officiels de la journée d'hier : Violon supérieur Membres du jury : MM. Aimé Gros, Forrestier, Vanel, Rinuccini, Pallard, Bamet, Isaac.

COURSES DE VIENNE

Voici le résumé du programme des courses de Vienne qui auront lieu le 31 juillet 1892 :

Prix de Commerce, course plate (Gentleman). — 4,200 fr. et un objet d'art offert par M. le président de la République.

LA GUILLOTINE ROULANTE

Le tramway de Lyon à Neuville, qui, le 18 mai, faisait sauter à la Saône nos chasseurs à cheval, et qui possédait depuis, à son actif, deux accidents mortels, sans compter les autres, s'est attiré l'épithète bien méritée de « Guillotine roulante ».

Le dernier accident grave date du 3 courant : M. Parel, un jeune homme de 21 ans, a été littéralement coupé en deux par les voitures de ce tramway, et le public s'étonne à juste titre de la fréquence et de la gravité des accidents sur cette ligne.

La raison en est simple, et nous allons la donner : au début de l'exploitation, toutes les machines et les voitures étaient pourvues de chasses-corps, c'est-à-dire que l'accès des roues était protégé par une armature en tôle rasant terre. L'utilité des chasses-corps est reconnue, puisque les tramways à traction animale, malgré leur vitesse de marche beaucoup moindre, en sont tous pourvus.

Enfin, le 3 juillet, M. Parel est broyé au pont de Collonges. Nous citons les principaux accidents et nous disons : Si vos machines et vos voitures étaient munies de chasses-corps, et si MM. les ingénieurs du contrôle ne vous avaient pas autorisés par une coupable tolérance à cette grave infraction à tous les règlements, il est probable qu'il n'y aurait pas eu mort d'homme sur votre ligne.

Il faut noter en passant, que ce tramway marche à une vitesse de 20 kilomètres à l'heure. En cas de retard, ce qui est extrêmement fréquent, on pousse jusqu'à 30 et 35 kilomètres.

Quant à M. Reisser, nous savons que son conseil d'administration l'a intéressé aux économies en lui donnant pour l'exploitation un chiffre déterminé par kilomètre. Nous savons également que les chasses-corps étaient d'un entretien coûteux. Nous comprenons que ce directeur a intérêt à faire de l'économie à outrance.

CHRONIQUE ÉLECTORALE

Premier Arrondissement Comité central des républicains radicaux du 1er arrondissement. — Vendredi 22 juillet, à huit heures et demie du soir, au café de la Gaule, rue Puits-Gaillot, 19, réunion plénière de tous les groupes pour l'élaboration des candidats au conseil général.

Deuxième Arrondissement Comité central des républicains radicaux. — Tous les membres de groupe sont convoqués en réunion plénière et d'urgence pour ce soir vendredi, à 8 heures 1/2 précises, au siège du comité, brasserie Fritzhoffer, entrée par la rue de la Chapelle.

Canton de Givors Les délégués républicains des communes du canton de Givors sont priés de se rendre à la réunion qui aura lieu le dimanche 24 courant, à 2 heures 1/2 du soir, rue de Lyon, 23, au premier étage.

Canton de L'Arbresle Comité républicain du canton de L'Arbresle. — La délégation de l'Arbresle a l'honneur d'informer les délégués des autres communes du canton que le congrès cantonal se tiendra à L'Arbresle le 24 juillet, à 1 heure précise du soir, salle de l'hôtel de la Poste, au 1er.

Canton de Vaugneray Nous recevons la lettre suivante : Les journaux ont publié hier le procès-verbal de la réunion du comité du canton de Vaugneray concernant la désignation des candidats au conseil général et au conseil d'arrondissement.

Canton de la Croix-Rousses Les journaux ont publié hier le procès-verbal de la réunion du comité du canton de la Croix-Rousses concernant la désignation des candidats au conseil général et au conseil d'arrondissement.

Canton de Saint-Jean-au-Mont Les journaux ont publié hier le procès-verbal de la réunion du comité du canton de Saint-Jean-au-Mont concernant la désignation des candidats au conseil général et au conseil d'arrondissement.

Canton de Saint-Genis-Lès-Bains Les journaux ont publié hier le procès-verbal de la réunion du comité du canton de Saint-Genis-Lès-Bains concernant la désignation des candidats au conseil général et au conseil d'arrondissement.

Canton de Saint-Genis-Lès-Vallons Les journaux ont publié hier le procès-verbal de la réunion du comité du canton de Saint-Genis-Lès-Vallons concernant la désignation des candidats au conseil général et au conseil d'arrondissement.

Canton de Saint-Genis-Lès-Comblanchères Les journaux ont publié hier le procès-verbal de la réunion du comité du canton de Saint-Genis-Lès-Comblanchères concernant la désignation des candidats au conseil général et au conseil d'arrondissement.

Canton de Saint-Genis-Lès-Écluzat Les journaux ont publié hier le procès-verbal de la réunion du comité du canton de Saint-Genis-Lès-Écluzat concernant la désignation des candidats au conseil général et au conseil d'arrondissement.

de cynisme? Est-ce donc pour que sa lettre du 6 juin 1892, dans laquelle M. Rivière, président du comité, a accédé à la proposition de M. Parel, soit déclarée nulle et non avenue, qu'il y a apposé le sceau de la mairie de Brindas? Il paraît qu'il ne craignait pas, à ce moment, de donner à une pièce produite par lui un caractère trop officiel.

Et nous pensons de ces autres motifs de refus tirés de ce que la délégation « nommée » privée avait une origine plus nettement républicaine? Pour avoir « une origine plus nettement républicaine » il faut, paraît-il, être nommé dans une réunion privée!

Et nous pensons de ces autres motifs de refus tirés de ce que la délégation « nommée » privée avait une origine plus nettement républicaine? Pour avoir « une origine plus nettement républicaine » il faut, paraît-il, être nommé dans une réunion privée!

Chronique Locale

Le Calendrier. — Vendredi 22 juillet, 204e jour de l'année. Nouv. lune le 23; Premier quartier le 31. Soleil : lever, à 4 h. 23; coucher, 7 h. 40.

Lycée de Lyon. — Les diverses distributions des prix du lycée de Lyon ont été réglées de la manière suivante : Le jeudi 28 juillet, à 9 heures du matin pour les élèves des classes de 6e, 7e, 8e et 9e et pour ceux des classes primaires.

Le samedi 30 juillet, à 9 heures du matin, pour le grand lycée (division supérieure et classes de 3e et 4e de l'enseignement moderne).

Centenaire de 1792. — Dans sa dernière réunion, approuvant le rapport de sa commission des fêtes, le comité de concentration républicaine du deuxième arrondissement a décidé, en principe, de célébrer avec éclat et notamment par un grand banquet patriotique l'anniversaire du 22 septembre 1792.

Théâtre de Charbonnières. — Ce soir, vendredi, à huit heures : Tambour battant, comédie en un acte; Le Maître de Chapelle, opéra-comique en un acte.

Théâtre-Bellecour (Concert de la Salle Indienne). — L'annonce des dernières représentations de la Revue locale d'été, conduite par l'excellent Fort, attire un nombreux public à ce charmant concert.

Commune de Genay (Ain). — Fête patronale le dimanche 24 et lundi 25 juillet 1892. Le programme très varié de cette fête procure de agréables distractions aux visiteurs qui voudront l'honneur de leur présence.

Aggression. — Un des auteurs de l'aggression commise mardi soir, sur la personne de M. Bertrand, agression dont nous ayons parlé dans notre dernier numéro, a été arrêté hier.

Employé infidèle. — Il y a quelques jours un faisant son inventaire, M. Fouquetière, bijoutier, qui de la Guillotière, constata la disparition de plusieurs bijoux, bagues, chaînes et broches.

Un jeune homme de 21 ans, Joannès Bombrun a comparu hier devant le tribunal correctionnel sous l'inculpation de vol d'étalage.

Un jeune homme de 21 ans, Joannès Bombrun a comparu hier devant le tribunal correctionnel sous l'inculpation de vol d'étalage.

Un jeune homme de 21 ans, Joannès Bombrun a comparu hier devant le tribunal correctionnel sous l'inculpation de vol d'étalage.

Un jeune homme de 21 ans, Joannès Bombrun a comparu hier devant le tribunal correctionnel sous l'inculpation de vol d'étalage.

Un jeune homme de 21 ans, Joannès Bombrun a comparu hier devant le tribunal correctionnel sous l'inculpation de vol d'étalage.

Des gardiens de la paix ont trouvé, la nuit dernière, cours du Midi, une caisse ébréchée, qui a été reconnue comme appartenant à un marchand forain de la voûte de Perrache.

Enfant égaré. — Mme Marie Grand, rue de Vauban 84, trouvé errant sur le quai des Brotteaux un petit garçon de 3 ans environ, qui n'a pu indiquer l'adresse de ses parents.

Accident de voiture. — Le cheval de M. Coudurier, cocher de fiacre, 30, cours Vitton, effrayé à l'approche du tramway à vapeur, près du pont Lafayette, a fait un écart tellement brusque qu'il a renversé la voiture à laquelle il était attelé.

Acte de probité. — Le fils d'un gardien de la paix de la troisième compagnie, le jeune Anthelem Trépier, a trouvé hier, monté de la Butte, une montre en argent, qui a aussitôt remise à son propriétaire, M. Flacher, sous-officier au 157e de ligne.

Le feu. — Un commencement d'incendie s'est déclaré hier matin chez M. Lanternier, marchand de coupons, rue de la Tunisie, 42. Dégâts, cent francs.

Obèques civiles. — Les obèques civiles du citoyen Payolle auront lieu aujourd'hui, vendredi, à cinq heures trois quarts du soir.

Cours gratuits pour les bégues. — Les personnes habitant Lyon depuis trois mois au moins et âgées de plus de 15 ans, qui désireraient suivre gratuitement le cours à l'usage des bégues professé par M. le docteur Chervin sont invitées à se faire inscrire à l'Hôtel de Ville, 1re division, 3e bureau, du 1er au 31 août prochain.

Booles laïques d'Oullins. — La Société d'encouragement aux écoles laïques d'Oullins a fixé au dimanche, 11 septembre prochain, la fête au profit des écoles qui avait été ajournée en raison de concours musical.

UOullins. — Grande réunion publique. — Le comité républicain socialiste organise pour après-demain samedi 23 juillet, dans la salle de la brasserie du Chemin de Fer, rue de la Gare, un grand concert public et contradictoire, par les citoyens René Roche et Granger, députés de Paris; Gabriel, député de Nancy; A. Bonard, conseiller municipal de Lyon, et J. Delmorez, publiciste, qui traitent :

Des conditions de travail des ouvriers; Du rôle des municipalités socialistes. Le prix d'entrée est de vingt centimes par citoyen. Les citoyennes seront admises gratuitement.

Concerts-Bellecour. — Aujourd'hui vendredi 22 juillet, à 8 h. 1/2, aura lieu, aux Concerts-Bellecour, le grand festival Gounod, deux fois renvoyé par suite de la pluie persistante de ces jours derniers, avec le concours de Mmes Cottet-Mathieu et Claire Cordier, ainsi que MM. Cottet et Besson.

Mme Cottet-Mathieu se fera entendre dans l'« Ave Maria », dont le prélude sera exécuté par tous les premiers violons.

Mme Cottet-Mathieu se fera entendre dans l'« Ave Maria », dont le prélude sera exécuté par tous les premiers violons.

Mme Cottet-Mathieu se fera entendre dans l'« Ave Maria », dont le prélude sera exécuté par tous les premiers violons.

Mme Cottet-Mathieu se fera entendre dans l'« Ave Maria », dont le prélude sera exécuté par tous les premiers violons.

Mme Cottet-Mathieu se fera entendre dans l'« Ave Maria », dont le prélude sera exécuté par tous les premiers violons.

Mme Cottet-Mathieu se fera entendre dans l'« Ave Maria », dont le prélude sera exécuté par tous les premiers violons.

Mme Cottet-Mathieu se fera entendre dans l'« Ave Maria », dont le prélude sera exécuté par tous les premiers violons.

Mme Cottet-Mathieu se fera entendre dans l'« Ave Maria », dont le prélude sera exécuté par tous les premiers violons.

Mme Cottet-Mathieu se fera entendre dans l'« Ave Maria », dont le prélude sera exécuté par tous les premiers violons.

Mme Cottet-Mathieu se fera entendre dans l'« Ave Maria », dont le prélude sera exécuté par tous les premiers violons.

Mme Cottet-Mathieu se fera entendre dans l'« Ave Maria », dont le prélude sera exécuté par tous les premiers violons.

Mme Cottet-Mathieu se fera entendre dans l'« Ave Maria », dont le prélude sera exécuté par tous les premiers violons.

Des prix, médailles et diplômes offerts par M. le ministre de la guerre, ainsi que plusieurs beaux ouvrages seront décernés aux lauréats des diverses catégories de ce concours.

Enfants du Rhône (gymnastique). — Samedi 23 juillet, assemblée générale des sociétaires au local.

L'Avenir de Lyon. — Dimanche 23 courant, concours de tir; réunion au local à 7 heures du matin.

Dernière Heure

M. CARNOT A FONTAINEBLEAU Fontainebleau, 21 juillet. Le président de la République et Mme Carnot, ainsi que les officiers de la maison du président, sont arrivés à Fontainebleau à 4 h. 32.

La gare et les abords avaient été décorés de nombreux trophées de drapeaux et de fouillages, par les soins de M. Mancini, chef de gare.

Les maires de Fontainebleau et d'Avon ont souhaité la bienvenue à M. et à Mme Carnot. Le président a répondu et a distribué des poignées de mains à tous les assistants, adressant un mot aimable à chacun.

MORT DE LÉON CLADEL Paris, 21 juillet. On annonce la mort de Léon Cladel, l'auteur des « Va-nu-pieds », de « Na-qu'un-Eil », de « Mi-Diable », du « Bouscassia », etc.

LA GUILLOTINE A MONTPELLIER Montpellier, 21 juillet. Deibler est parti, ce soir, à 10 h. 5, par la gare de Lyon, pour se rendre à Montpellier où il doit procéder, comme on sait, à une double exécution.

TEMPÊTE EN MER Marseille, 21 juillet. Mauvais temps en mer; le vent souffle avec violence du Nord-Ouest. Le mouvement maritime est à peu près nul depuis hier; vingt-deux navires appartenant à diverses compagnies ou à des armateurs sont en retard. Parmi ces navires se trouve « l'Ava », des Messageries maritimes, courrier de Madagascar. La plupart ont dû chercher un refuge sur la côte.

UN PRÊTRE CONDAMNÉ Saint-Dié, 21 juillet. Le tribunal correctionnel de Saint-Dié vient de condamner à 25 francs d'amende le curé Mangin, desservant de la commune de Champdray, pour avoir, le 25 avril dernier, dans un sermon, fait la critique des actes du gouvernement.

L'ÉRUPTION DE L'ETNA Catane, 21 juillet. L'éruption augmente d'intensité, le courant de lave reste arrêté à l'est; par contre, il avance rapidement à l'ouest et menace d'intercepter la route de San-Leo.

UN DÉRAILEMENT Saint-Petersbourg, 21 juillet. Le train express parti ce matin à 6 heures de Moscou pour Nijni-Novgorod a déraillé entre les stations de Molodniki et de Gorokhoretz, la locomotive et 5 wagons ont été brisés, 8 autres wagons sont sortis des rails. Plusieurs voyageurs ont été blessés, mais légèrement; seuls le mécanicien et le serre-frein ont été blessés grièvement.

UN DÉRAILEMENT Saint-Petersbourg, 21 juillet. Le train express parti ce matin à 6 heures de Moscou pour Nijni-Novgorod a déraillé entre les stations de Molodniki et de Gorokhoretz, la locomotive et 5 wagons ont été brisés, 8 autres wagons sont sortis des rails. Plusieurs voyageurs ont été blessés, mais légèrement; seuls le mécanicien et le serre-frein ont été blessés grièvement.

UN DÉRAILEMENT Saint-Petersbourg, 21 juillet. Le train express parti ce matin à 6 heures de Moscou pour Nijni-Novgorod a déraillé entre les stations de Molodniki et de Gorokhoretz, la locomotive et 5 wagons ont été brisés, 8 autres wagons sont sortis des rails. Plusieurs voyageurs ont été blessés, mais légèrement; seuls le mécanicien et le serre-frein ont été blessés grièvement.

UN DÉRAILEMENT Saint-Petersbourg, 21 juillet. Le train express parti ce matin à 6 heures de Moscou pour Nijni-Novgorod a déraillé entre les stations de Molodniki et de Gorokhoretz, la locomotive et 5 wagons ont été brisés, 8 autres wagons sont sortis des rails. Plusieurs voyageurs ont été blessés, mais légèrement; seuls le mécanicien et le serre-frein ont été blessés grièvement.

UN DÉRAILEMENT Saint-Petersbourg, 21 juillet. Le train express parti ce matin à 6 heures de Moscou pour Nijni-Novgorod a déraillé entre les stations de Molodniki et de Gorokhoretz, la locomotive et 5 wagons ont été brisés, 8 autres wagons sont sortis des rails. Plusieurs voyageurs ont été blessés, mais légèrement; seuls le mécanicien et le serre-frein ont été blessés grièvement.

UN DÉRAILEMENT Saint-Petersbourg, 21 juillet. Le train express parti ce matin à 6 heures de Moscou pour Nijni-Novgorod a déraillé entre les stations de Molodniki et de Gorokhoretz, la locomotive et 5 wagons ont été brisés, 8 autres wagons sont sortis des rails. Plusieurs voyageurs ont été blessés, mais légèrement; seuls le mécanicien et le serre-frein ont été blessés grièvement.

UN DÉRAILEMENT Saint-Petersbourg, 21 juillet. Le train express parti ce matin à 6 heures de Moscou pour Nijni-Novgorod a déraillé entre les stations de Molodniki et de Gorokhoretz, la locomotive et 5 wagons ont été brisés, 8 autres wagons sont sortis des rails. Plusieurs voyageurs ont été blessés, mais légèrement; seuls le mécanicien et le serre-frein ont été blessés grièvement.

UN DÉRAILEMENT Saint-Petersbourg, 21 juillet. Le train express parti ce matin à 6 heures de Moscou pour Nijni-Novgorod a déraillé entre les stations de Molodniki et de Gorokhoretz, la locomotive et 5 wagons ont été brisés, 8 autres wagons sont sortis des rails. Plusieurs voyageurs ont été blessés, mais légèrement; seuls le mécanicien et le serre-frein ont été blessés grièvement.

UN DÉRAILEMENT Saint-Petersbourg, 21 juillet. Le train express parti ce matin à 6 heures de Moscou pour Nijni-Novgorod a déraillé entre les stations de Molodniki et de Gorokhoretz, la locomotive et 5 wagons ont été brisés, 8 autres wagons sont sortis des rails. Plusieurs voyageurs ont été blessés, mais légèrement; seuls le mécanicien et le serre-frein ont été blessés grièvement.

UN DÉRAILEMENT Saint-Petersbourg, 21 juillet. Le train express parti ce matin à 6 heures de Moscou pour Nijni-Novgorod a déraillé entre les stations de Molodniki et de Gorokhoretz, la locomotive et 5 wagons ont été brisés, 8 autres wagons sont sortis des rails. Plusieurs voyageurs ont été blessés, mais légèrement; seuls le mécanicien et le serre-frein ont été blessés grièvement.

UN DÉRAILEMENT Saint-Petersbourg, 21 juillet. Le train express parti ce matin à 6 heures de Moscou pour Nijni-Novgorod a déraillé entre les stations de Molodniki et de Gorokhoretz, la locomotive et 5 wagons ont été brisés, 8 autres wagons sont sortis des rails. Plusieurs voyageurs ont été blessés, mais légèrement; seuls le mécanicien et le serre-frein ont été blessés grièvement.

UN DÉRAILEMENT Saint-Petersbourg, 21 juillet. Le train express parti ce matin à 6 heures de Moscou pour Nijni-Novgorod a déraillé entre les stations de Molodniki et de Gorokhoretz, la locomotive et 5 wagons ont été brisés, 8 autres wagons sont sortis des rails. Plusieurs voyageurs ont été blessés, mais légèrement; seuls le mécanicien et le serre-frein ont été blessés grièvement.

tribus inquiètes à Tanger; les partisans du chef insurgé Haman ont brûlé aux environs de Tanger les villages Zeenats, Zalawael et Kalaya.

TRIBUNE OUVRIÈRE

Maison Gillet (Villourbanne). — Le syndicat des imprimeurs sur étoffes, s'étant ému du renvoi non motivé de 54 de ses membres occupés dans cette maison, avait pensé qu'en intervenant directement auprès de M. Gillet, ce dernier les réintégrerait de suite; à cet effet, des délégués ont eu plusieurs entretiens assez courtoises avec ces Messieurs. Mais, finalement, les pourparlers ont été interrompus, ne pouvant s'étendre sur le point capital qui est que des ouvriers syndiqués et honnêtes, ne peuvent pas être en contact avec des patrons qui ne travaillent qu'à faire travailler sous les ordres du contre-maître actuel.

Terrassiers, puisatiers-mineurs. — Grande réunion générale de tous les adhérents dimanche 24 juillet, à trois heures du soir, au siège, rue Villeroi, 18.

Chambre syndicale des Tisseurs. — Ce soir vendredi, à 8 heures précises, réunion de l'administration et des membres du syndicat au siège, rue Donnée, 2.

Fédération des forces socialistes de Lyon. — Tous les délégués sont convoqués extraordinairement vendredi 23 juillet, à huit heures et demie, café Balthazar, rue de la République, 1.

SPECTACLES D'AUJOURD'HUI Concerts-Bellecour. — Ce soir, vendredi, 22 juillet, à 8 h. 1/2, grand festival Gounod.

Concert National, cours Gambetta, 95 (ancien brasserie). — Tous les soirs, à 7 heures, grand concert symphonique.

Théâtre-Bellecour (Salle Indienne). — Concert varié, tous les soirs à 8 h. 1/2.

Concert des Ambassadeurs (brasserie Rincq, Perrache). — Tous les soirs à huit heures, concert-spectacle.

Concert de l'Horloge, 145, cours Lafayette. — Concert tous les soirs.

Panorama du siège de Paris. — Ouvert tous les jours de 9 heures du matin à la nuit.

Brasserie française, rue des Ecoles, 10. — Tous les soirs, théâtre Guignol.

Montagnes Russes, cours du Midi. — Grande attraction. Ouvert tous les jours aux amateurs avides d'émotions.

LES AMERICAN-DENTISTS-DIP LOMES Sont toujours 28, Rue de la République, 28

Toutes les opérations se font sans douleur GRAND SALON DE LA BOURSE

LYON, 24, rue de la République (en face le Grand-Bazar). — Nouvelle organisation pour la coiffure et la parfumerie pour messieurs. — Maison élégante. — Somptueuse installation.

DEPÊCHE DE MOSCOU (Suite) Destinée la plus secrète, dévoilée par la célèbre

MME EKATERINODAR Sommeambule-médium-spirit, carte de naissance (20 ans de pratique), cartes, mains, fleurs, rêves, etc., tout par dates, avenir, présent et même le passé, au risque de ne pas satisfaire les consultants.

BAUX MINÉRALES NATURELLES Françaises et Etrangères Entrepôt général : E. MAUGUIN LYON, 5, place des Célestins, 5, LYON (angle de la rue des Archers)

PLANTES D'APPARTEMENTS Le Régénérateur des Plantes, engrais chimique concentré pour l'alimentation des plantes à fleurs et feuillage ornemental. La végétation produite par l'usage de cette solution fertilisante est prodigieuse; non seulement il donne aux plantes un aspect splendide, une floraison et une feuille en état les plantes malades ou négligées. Aux fleurs coupées, il donne une longue durée et un éclat incomparable en mettant une pointe de cet engrais dans l'eau.

THE DES MANDARINS Qualité Supérieure

Le Bossu OU LE PETIT PARISIEN

LE TÉMOIGNAGE DU MORT

Philippe murmura-t-elle, mon mari bien aimé c'était hier ! les années ont passé comme des heures, c'était hier. La blessure de mon âme saigne et ne veut pas être guérie.

vint au pays, voilà bientôt cinq ou six ans de cela, pour me demander si je voulais servir la fille du feu duc, je dis oui tout de suite. Pourquoi ? Parce que Berrichon, mon fils, m'avait dit comme les choses s'étaient passées.

mère, mais, voyez-vous, pendant six ans, j'ai appris à aimer M. le chevalier autant et plus que ce qui me reste de famille. Si un autre que vous avait eu l'air de soupçonner...

C'est bien, bonne femme, interrompit la princesse, je vous remercie, retirez-vous. Vous et votre petit-fils, vous faites désormais partie de ma maison.

m'a pris le cœur de mon enfant, eh bien, si elle le veut, je sens bien que je l'aimerais !

— Es-tu chrétienne, Flor ? reprit-elle. Oui, je me souviens, elle l'a dit, tu es chrétienne. Comme notre Dieu est bon, n'est-ce pas ? Donne-moi tes deux mains et sens mon cœur.

Etude de Me BOUCHARDY, avoué à Lyon, r. de la Bourse, 39. VENTE PAR LICITATION En l'audience des criées du Tribunal civil de Lyon

TERRAIN EN CULTURE. Sur une partie duquel sont élevées diverses constructions. Situé à Lyon, quartier de la Guillotière, lieu du Moulin-à-Vent, chemin des Ballonnnières.

Adjudication au Samedi 6 Août 1892 à Midi, Au Palais de Justice. MISES A PRIX: Premier lot... 20.000 fr.

LE GRAND BAL AU PETIT ÉLYSÉE. Sera installé quai Jayr, près le pont de la Gare, à proximité de la ligne des tramways et des mouches.

LE FIN DE SIÈCLE. 12 Fr. Appareil Photographique 12 Fr. Muni de son Pied et de tous les Produits pour faire de la Photographie.

PAPIERS PEINTS. Immenses assortiments nouveaux. E. MEYSONNIER, 77, avenue de Saxe (Brotteaux).

A LOUER. 10, quai de la Guillotière (2ème montée), au 3ème étage, bel appartement de 4 pièces.

Pour Prendre BEAUCOUP DE POISSONS. Demandez au PETITS DOCKS DU COMMERCE 12, Rue Confort, 12, à Lyon.

TEINTURE & DÉGRAISSAGE AUX COULEURS NATIONALES. Rue Paul-Bert, 40, près de l'Avenue de Saxe.

SERVICE D'ÉTÉ VIENT DE PARAÎTRE SERVICE D'ÉTÉ L'INDICATEUR DES CHEMINS DE FER de Paris à Lyon et à la Méditerranée.

PRÉVOYANCE FINANCIÈRE. Société mutuelle d'assurances pour la Reconstitution des Capitales. LYON - 32, rue de l'Hôtel-de-Ville, 32 - LYON.

Les Annonces sont reçues à l'Agence de Publicité Victor FOURNIER LYON - 14, Rue Confort, 14 - LYON.

Vient de paraître LE PETIT GUIDE DE LYON. 27e ANNÉE. INDISPENSABLE AUX VOYAGEURS.

BOURSE DE LYON Du 21 Juillet 1892. FONDS D'ÉTAT. 3 1/2 Français... 98 25. Crédit Lyonnais... 784 31.

BOURSE DE PARIS Du 21 Juillet 1892. DÉPÊCHE GOUVERNEMENTALE. COURS DE CLÔTURE. 3 0/0 Français... 98 20.

APRÈS BOURSE Du 21 Juillet. COURS COMMERCIAUX DU MARCHÉ DE PARIS. HUILES DE COLZA. Courant... 55 50.

CONDITION DES SOIES DE LYON Du 20 Juillet 1892. MARCHÉ DE LA VILLETTE du 21 Juillet 1892. Bœufs. Amenés, 1830; vendus, 1830.

MARCHÉ AUX BESTIAUX A LYON-VAISE. 21 Juillet 1892. Moutons. Amenés, 4000; vendus, 4100.

V. VERMOREL Constructeur à Villefranche. 852 PREMIERS PRIX ET MÉDAILLES. PRESOIRES PERFECTIONNÉS.